

« On règle prioritairement les problèmes techniques....

... ensuite on verra ce qu'on peut faire pour les conditions de travail des salariés. »

Voilà le genre de propos qui ont été tenus en ZM1B à l'occasion de la répartition du 1^{er} février. Pour la **CFDT**, ces paroles sont inacceptables dans la mesure où l'amélioration des conditions de travail des salariés doit rester **la priorité n°1 pour TOUS**.



Pourquoi est-ce une priorité ?

- Tout d'abord parce que PSA PEUGEOT CITROEN, en tant qu'employeur, est tenu envers ses salariés d'une obligation de sécurité et doit donc prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. En aucun cas des objectifs de productivité peuvent se substituer à cette obligation et chacun à son niveau se doit de veiller à cela.
- Ensuite parce que l'amélioration des conditions de travail et le maintien de la qualité de nos véhicules sont liés (on est plus à l'époque de nos grands-parents) et ne peuvent être dissociés. En détériorant le premier la direction détériore le second inmanquablement.

Comment produire plus avec moins de postes de travail

Avec cette répartition, les représentants de la direction tentent une nouvelle fois le pari d'un gain de productivité et n'ont pas tout à fait retenu les causes de l'échec de la répartition de septembre 2009, où cette dernière avait été obligé de revoir son objectif. Avec la mise en place de la répartition en ZM1, on se retrouve dans un cas de figure similaire. Il est, une nouvelle fois, dommage que les fabricants n'ai pas été plus écoutés par certains TOP lors des chantiers de répartition. Cela aurait permis d'éviter des erreurs qui détruisent de manières significatives les conditions de travail des salariés ainsi que leur santé.

La CFDT demande la pérennisation des renforts par la création, dans les plus brefs délais, de postes supplémentaires afin de soulager de nombreux postes.